

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU VENDREDI 9 JUIN 2023 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION MUSEE/09-06-2023/Q17

Date de convocation : 2 Juin 2023

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoint au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (4) :

Mme BERANGER Agnès : procuration à M. BRICOUT Frédéric
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. POULAIN Bernard
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie
M. COLLIN Denis : procuration à Mme THUILLEZ Martine

Membre absent (1) :

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : Mme DESREUMAUX Sophie

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT – ASSOCIATION DU MUSÉE CAUDRÉSIEN DES DENTELLES ET BRODERIES

Madame Anne-Sophie MERY-DUEZ, Adjointe au Maire, indique que la présentation du dossier de demande de subvention de fonctionnement de l'association du musée, initialement prévue en avril a dû être différée.

Pour rappel, l'association contribue avec la Ville au fonctionnement du musée selon les principes liés à l'appellation musée de France qui implique les missions suivantes : « *conserver, restaurer, étudier et*

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

14 JUIN 2023

ID : 059-215901398-20230609-DEL090623_Q17-DE

enrichir les collections, rendre ces collections accessibles au public le plus large, concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture, contribuer aux progrès de la recherche ainsi qu'à leur diffusion. »

Dans ce cadre, la mission de conservation, d'étude, d'acquisition et d'enrichissement des collections est assurée par la Ville qui est propriétaire des collections. L'association a pour mission d'assurer la production des expositions temporaires et des événements (Journées du patrimoine, Nuit des musées, etc.) et peut en outre être porteuse de projets culturels. Elle a également en charge la gestion de la boutique.

Pour l'année 2023, le budget de fonctionnement de l'association du musée s'élève à 115 377 €. Parmi les spécificités du budget 2023, on souligne tout d'abord la poursuite du mécénat, avec le lancement d'une campagne visant à collecter des fonds pour financer l'exposition des lauréats du concours *Moving Lace* sur le salon Première Vision Paris de juillet 2023 et pour la mise en œuvre des actions liées au concours (budget opération 2023 de 29 220 €), ainsi que la recherche de subventions publiques avec notamment le dépôt d'un dossier « Eté culturel 2023 » (DRAC). Ce dernier ayant pour but de proposer une offre culturelle et artistique riche et diversifiée aux Caudrésiens et aux habitants de la Région qui ne pourront pas partir en vacances pendant l'été.

Dans ce contexte, la subvention de fonctionnement demandée à la Ville s'élève à 23 000 €, ce qui représente 19,9 % du budget global du musée. Pour mémoire, la subvention accordée en 2022 et 2019 (années hors Covid) était de 21 000 €.

Aussi, suite à l'avis favorable de la commission culture-patrimoine du 31 mai 2023, Madame MERY-DUEZ propose au Conseil Municipal :

> l'octroi de la subvention de fonctionnement sollicitée par l'association du musée à hauteur de 23 000 €.

En cas d'accord, les crédits sont inscrits au budget primitif de l'année 2023 – article 6574.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

Frédéric BRICOUT

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL090623_Q17**
Objet : **demande de subvention de fonctionnement ? association du musée caudrésien des dentelles et broderies**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-06-09 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.5 - Subventions
Identifiant unique : 059-215901398-20230609-DEL090623_Q17-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20230609-DEL090623_Q17-DE-1-1_0.xml	text/xml	928 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB_09062023_Q17.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20230609-DEL090623_Q17-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	834.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juin 2023 à 16h50min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juin 2023 à 16h50min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juin 2023 à 18h04min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 juin 2023 à 18h09min21s	Reçu par le MI le 2023-06-14